



Auslandschweizer-Organisation  
Organisation des Suisses de l'étranger  
Organizzazione degli Svizzeri all'estero  
Organisaziun dals Svizzers a l'ester

Gui de

---

...pour les familles d'accueil

pour un accueil réussi de jeunes Susses et Suissesses de d'étranger



## Check-list pour les familles d'accueil

### ...les 10 points principaux:

- Dès réception de l'adresse de votre hôte, **prenez contact avec lui** et présentez-vous et votre entourage brièvement. Nous invitons les jeunes à faire de même.
- Confirmez les **dates du séjour** et convenez avec votre hôte de l'arrivée et du lieu de rencontre en Suisse. Nous vous sommes reconnaissants si vous pouvez aller chercher votre hôte à un gare principale ou à l'aéroport.
- **Les jeunes s'engagent par écrit à respecter et observer les règles** convenues (commitments).
- Tant de la part de la famille d'accueil que de la part de l'hôte, **la tolérance et le respect** de l'autre sont nécessaires.
- Le voyage en Suisse et les dépenses pour des besoins personnels (sorties, souvenirs, timbres, vêtements, etc.) doivent être payés par l'hôte lui-même.
- Remettez à votre hôte le „**Swiss Pass**“ s'il l'a commandé. Le Swiss Pass doit être validé à un guichet CFF avant le premier voyage.
- **Intégrez** votre hôte dans la vie de famille. Prenez le temps de bien faire connaissance.
- **Réservez assez de place à votre hôte**. Il devrait pouvoir disposer d'une chambre pour lui. Si vous accueillez deux hôtes, ils peuvent partager la même chambre.
- Discutez avec votre hôte **des règles à respecter** chez vous, du déroulement d'une journée et d'une semaine, ainsi que des particularités dans votre famille. Vous ne devez pas vous occuper de votre hôte à chaque minute.
- Pendant la durée du séjour convenue, vous offrez gratuitement **le gîte et le couvert** à votre hôte.

## Table des matières

- I. Nous vous remercions**
- II. Brève présentation de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)**
- III. Pourquoi un séjour dans une famille d'accueil?**
  - 1. Buts de notre programme
- IV. Adaptation à votre vie de la famille**
  - 1. Responsabilité et autonomie
  - 2. Langues
  - 3. Points communs et différences
  - 4. L'hôte s'adapte
- V. Deux conseils pour une bonne compréhension interculturelle**
  - 1. Bien observer et écouter
  - 2. Honnêteté
- VI. Commitments (règles à respecter)**
- VII. Bien à savoir**
  - 1. Qui paie quoi?
  - 2. Assurances
  - 3. Urgences

### Notre adresse:

Organisation des Suisses de l'étranger  
Service des jeunes  
Alpenstrasse 26  
3006 Berne

tél.: 031 356 61 00  
fax: 031 356 61 01  
e-mail: [youth@aso.ch](mailto:youth@aso.ch)  
[www.aso.ch](http://www.aso.ch)

En **cas d'urgence**,  
vous pouvez nous atteindre 24 heures sur 24 au  
**078 / 745 43 21**.

## I. Nous vous remercions

Madame, Monsieur, chères familles d'accueil,

Nous vous remercions cordialement de vous être déclarés prêts à accueillir chez vous un jeune Suisse ou une jeune Suissesses de l'étranger.

*Il n'est pas du tout évident d'ouvrir sa maison / son appartement à un ou une jeune que l'on ne connaît pas encore du tout.*



Nous cherchons volontiers le jeune hôte qui vous conviendra et espérons que vous passerez ensemble une période intéressante. Vous avez sans doute déjà un peu imaginé ce qui peut se produire si vous accueillez dans votre foyer un jeune d'une autre culture. Votre hôte lui aussi s' imagine ce qui l'attend à l'idée de son voyage en Suisse. Dans ce petit guide, vous trouverez des conseils et des informations. Nous répondons à des questions telles que: Qui organise le séjour de jeunes Suisses de l'étranger en Suisse? Quel est le but de l'OSE dans son programme „Familles d'accueil“? A quoi faut-il veiller pour que cette rencontre soit une réussite? Où pouvez-vous vous adresser s'il y a un problème?

La brochure contient quelques réflexions fondamentales et ne peut répondre à toutes les questions. N'hésitez pas à nous appeler si vous souhaitez plus d'informations ou si quelque chose ne vous paraît pas clair.

*Nous vous souhaitons beaucoup de joie pour le séjour de votre hôte.*

## II. Brève présentation de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)

Le programme „Séjours dans des familles d'accueil pour des jeunes Suisses et Suissesses de l'étranger“ est organisé par l'OSE.



Le bureau à Berne est l'état-major et le secrétariat de l'OSE qui est supportée par quelque 750 sociétés et institutions suisses dans le monde entier. L'OSE fournit de nombreuses prestations de service dans les domaines des conseils, consultations, informations, contacts avec la patrie, jeunesse et formation. Son but est de défendre efficacement les intérêts généraux des Suisses et des Suissesses vivant à l'étranger, ainsi que de promouvoir les relations des Suisses et Suissesses de l'étranger entre eux et avec la patrie. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur le site Internet de l'OSE: [www.aso.ch](http://www.aso.ch)

Le Service des jeunes organise traditionnellement dans le domaine „Sports et loisirs“ plusieurs camps pour des jeunes en été et en hiver. Depuis 2000, les domaines „Familles d'accueil“ ainsi que „Apprendre et découvrir“ sont aussi au programme. Le module „Apprendre et découvrir“ comporte le volet „Cours de langues“, „Place de formation Suisse“ et des ateliers, par exemple pendant le Congrès des Suisses de l'étranger.



### III. Pourquoi un séjour dans une famille d'accueil?

Les jeunes viennent en Suisse pour avoir un aperçu des langues allemande ou française, ou pour découvrir la Suisse en tant que place de formation ou encore se faire une idée de la vie sociale et culturelle de leur pays d'origine. Par leur intégration dans une famille suisse, les participants découvrent rapidement une réalité proche de la vie. Ils peuvent observer, comparer et considérer leurs propres habitudes dans une autre perspective.

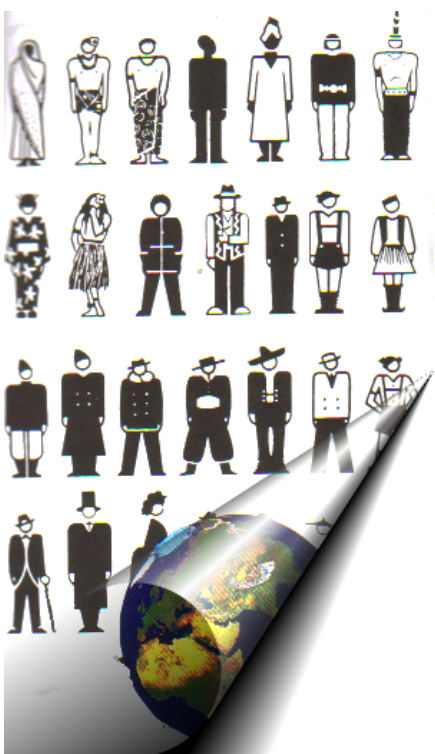
C'est un processus interactif qui touchera aussi votre famille. Il se peut que vous aussi soyez confrontés à des comportements et des questions différentes de ce que vous vivez habituellement.

Nous espérons que vous aurez l'occasion de procéder à un échange interculturel réciproque.

Accueillir des jeunes d'un autre milieu culturel signifie s'adapter à d'autres comportements, partager des frustrations et des joies, afin d'en tirer de nouvelles idées intéressantes.

#### 1. Buts de notre programme

- Donner une image réaliste, positive et durable de la Suisse.
- Découvrir les différences et les points communs.
- Encourager les relations entre les Suisses du pays et les Suisses de l'étranger.
- Promouvoir la compréhension pour la culture et la mentalité d'un autre pays.



NOUS

vivons une aventure  
rencontrons des autres  
faisons de nouvelles expériences  
découvrons d'autres horizons  
réunissons le monde  
créons des amitiés

## IV. Adaptation à votre vie de famille

Le placement d'un adolescent dans une famille dont la culture est celle du pays d'accueil est d'une importance primordiale. Ce n'est que grâce au contact quotidien direct que le jeune pourra – dans un laps de temps aussi court – se faire une idée approfondie de la culture et du mode de vie du pays hôte. Dans le cas idéal, le jeune ne se sentira pas chez vous comme un invité, mais comme un membre de la famille. Cela demande du temps et ne peut se faire que si vous lui expliquez le déroulement de la vie quotidienne et les conventions tacites. Donnez à votre hôte l'occasion de se rendre utile dans le ménage.

Ce sont précisément les activités quotidiennes qui permettent de faire une comparaison avec ce que les jeunes vivent chez eux.

### 1. Responsabilité et autonomie

En accueillant un jeune, vous prenez une responsabilité. Bien entendu, c'est vous qui fixez les règles de la vie en commun dans votre maison / votre appartement et veillez à leur application. Jusqu'à un certain degré, vous êtes également responsable de ce que fait le jeune en dehors de la famille.

La liberté que vous voulez accorder à votre jeune hôte en dehors de la maison dépend de vos principes éducatifs. Il peut s'agir des mêmes directives que celles que vous appliquez ou avez appliquées à vos propres enfants.

Le contact de votre hôte avec d'autres jeunes en dehors de la famille est important et normal pour son âge; cela enrichit d'ailleurs ses expériences dans le pays qui l'accueille. Donnez-lui la possibilité de rencontrer d'autres jeunes du même âge et d'entreprendre des activités avec eux.

En l'occurrence, il faut tenir compte de ce qui suit:

Les sorties et les fêtes sont réglées différemment dans chaque famille et selon la culture. Les jeunes doivent par principe s'adapter aux valeurs et principes moraux régnant dans le pays d'accueil.
---

Nous demandons aux jeunes de planifier à temps leurs sorties et de vous faire savoir quand ils sortent et où ils vont. Si le jeune ne respecte pas ces règles, parlez avec lui et expliquez lui encore une fois pourquoi vous attendez de lui certaines choses. Ensemble on trouve le plus souvent une solution, le cas échéant un compromis.

## 2. Langues

Souvent le jeune que vous accueillez ne possède que des rudiments de la langue du pays. Cela peut l'amener à ne parler que très peu ou à donner l'impression de ne pas être intéressé. Pour votre hôte - comme pour vous - il peut être très astreignant de devoir en permanence se faire comprendre dans une langue étrangère que l'on manie difficilement. Ménagez-vous, pour vous-même et pour votre hôte, une pause de temps à autre. Il y a bien des activités auxquelles votre hôte peut participer sans devoir parler beaucoup ou tout comprendre.

Parlez lentement et distinctement, ayez de la patience et rassurez le jeune qui redoute de parler une langue étrangère. Essayez d'avoir recours aussi peu que possible à sa langue maternelle.

## 3. Points communs et différences

Autres pays, autres coutumes! Ce qui est passionnant dans l'échange interculturel, c'est la découverte des différences. Ce n'est que dans la rencontre d'autres comportements que l'on prend conscience de telles différences. Souvent au début de ces découvertes, il peut y avoir un malentendu.

Quelques exemples: en Suisse, on se donne la main pour se saluer. Pour les Américains, c'est tout à fait inhabituel.

Pour les gens qui habitent un pays du Sud, il est normal de se serrer chaleureusement dans les bras même si on se connaît à peine. Nous sommes plus réservés.

Les Japonais doivent toujours saluer d'abord les personnes plus âgées.

Vous savez que l'idée que l'on se fait des bonnes manières est différente d'un pays à l'autre. Faites connaître à votre hôte - si besoin - les règles en vigueur dans notre pays.

Limitez-vous à l'essentiel et pour ce qui est moins important, laissez couler avec humour.

## 4. L'hôte s'adapte

→ Il respecte les règles en vigueur dans sa famille d'accueil, par exemple une interdiction de fumer dans la maison.

→ Il participe aux travaux ménagers, comme un membre de la famille.

→ Il est franc et honnête envers la famille d'accueil.

→ Il discute des excursions ou sorties d'abord avec la famille d'accueil.

— Il fait aussi découvrir sa propre culture à sa famille d'accueil (musique, jeux, etc.)

→ Il adopte un comportement économe et écologique, par exemple, pour l'utilisation de l'eau et de l'électricité.

## V. Deux conseils pour une bonne compréhension interculturelle

### 1. Bien observer et écouter

Nous vous avons déjà expliqué qu'en raison des différences culturelles, il peut y avoir des aspects qui ne seront pas toujours directement compréhensibles pour vous. Laissez au jeune et à vous-même un peu de temps pour découvrir les évaluations, les attentes, les idées sur les rôles et les normes. Soyez attentifs et faites-vous expliquer pourquoi le jeune se comporte différemment. Ne jugez pas. En matière culturelle, il n'y a pas de juste ou de faux. Expliquez au jeune pourquoi en Suisse / dans votre famille, on fait les choses autrement. Par l'attention que vous lui porterez, le jeune sera rassuré.

### 2. Honnêteté

Si des incompréhensions ou des malaises apparaissent, discutez-en ouvertement avec le jeune. Plus tôt on tire les choses au clair, moins le malaise s'installera. L'honnêteté et la franchise se fondent sur la réciprocité et créent la confiance. Dites-le à votre hôte.

La communication est la clé pour résoudre les problèmes interculturels et relationnels.
---

## VI. Commitments (Règles à respecter)

Au début de son séjour, le jeune s'engage – par écrit – à respecter et observer les „Commitments“.

- Je participe activement à la vie de famille, je suis tolérant et loyal envers la famille d'accueil et les autres personnes participant au programme, je contribue à ce que la rencontre devienne un événement positif.
- Je respecte les instructions de la famille d'accueil (de l'enseignant / du directeur). Je participe à l'organisation de l'enseignement et de la vie quotidienne de la famille.
- Je respecte l'emploi du temps / les programmes „Place de formation“.
- Je n'ai pas besoin, pour bien m'amuser, de stupéfiants qui mettent ma santé en danger et influencent ma perception des choses ou mon comportement. Je respecte les règles légales de la Suisse.

Notamment:

- Pas de boissons alcooliques aux moins de 16 ans.
- Pas d'alcools forts et d'alcopops aux moins de 18 ans.
- La consommation de stupéfiants est interdite.

Une consommation excessive d'alcool n'est pas tolérée. Les boissons alcooliques ne sont pas autorisées à l'école et lors de sorties.

**→ En cas de transgression, les jeunes peuvent être renvoyés à la maison.**

---

### **Chez nous, les jeunes doivent être en sécurité**

Le Service de jeunes de l'OSE est membre de l'Association et du Service Mira.

Nous nous engageons en faveur de la prévention de l'exploitation sexuelle. Notre position: nous considérons l'exploitation sexuelle et les abus sexuels comme une atteinte très grave à la personnalité de l'individu concerné. C'est pourquoi nous ne tolérons ni exploitation sexuelle, ni abus sexuels dans notre organisation. Nous voulons établir très clairement ce qui est correct et ce qui ne l'est pas. Nous voulons diriger notre organisation de sorte que tout abus sexuel soit sanctionné, ou mieux, qu'il ne se produise pas. Les enfants et les adolescents doivent être en sécurité chez nous.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site [www.mira.ch](http://www.mira.ch)

Les jeunes se déclarent d'accord de ne pas utiliser dans un but illégal un ordinateur qui pourrait être mis à leur disposition pendant leur séjour dans une famille d'accueil. En particulier, ils respectent l'interdiction stricte qui est faite de télécharger des liens pornographiques – également sur le portable personnel.



Veillez encourager votre jeune hôte à respecter les Commitments et informez-nous immédiatement de toute observation dans les domaines ci-dessus mentionnés. Nous vous en remercions.

## VII. Bien à savoir

### 1. Qui paie quoi?

Vous offrez à votre hôte le gîte et le couvert pendant la durée du séjour convenue. Pour les activités qui sont entreprises avec la famille, vous pouvez les lui offrir si c'est dans vos moyens. Tous les autres frais sont à la charge de l'hôte: souvenirs, timbres, sorties, vêtements, etc.

En Suisse, prendre le train coûte cher. Les jeunes ont la possibilité de commander un „Swiss Pass“ qui correspond à un abonnement général. Un Swiss Pass ne peut être envoyé à l'étranger. C'est pourquoi nous vous enverrons ce document. Nous vous prions de remettre le Pass au jeune dès son arrivée et de lui indiquer que le Swiss Pass doit être validé à un guichet CFF avant le premier voyage.



### 2. Assurances

Ce sont les jeunes qui sont responsables de leurs assurances. Les jeunes Suisses de l'étranger peuvent conclure pour la durée de leur séjour en Suisse une assurance-accident pour CHF 25.– par semaine auprès de l'OSE. Seul est assuré celui qui en fait la demande lors de son inscription. Il n'existe pas d'assurance maladie ou responsabilité civile. Nous conseillons aux jeunes de conclure une assurance valable au plan international.

### 3. Urgences

Si vous emmenez votre hôte en voyage (résidence secondaire / fins de semaine), veuillez nous communiquer votre adresse. Il est important que nous puissions vous joindre en tout temps.

Si votre hôte tombe malade ou est victime d'un accident, veuillez nous en avvertir immédiatement. Nous nous mettrons sans tarder en contact avec sa famille. Pendant les heures normales d'ouverture des bureaux – de 08.00 à 12.00 heures et de 13.30 à 17.30 heures – vous pouvez nous joindre au numéro 031 356 61 00.

**Numéro d'urgence:**  
**(qu'en cas d'urgence, tels que maladie ou accident):**

**078 / 745 43 21**



Nous vous souhaitons de passer avec votre hôte des moments passionnants, variés et joyeux.

Nous vous remercions cordialement de votre hospitalité pour de jeunes Suisses et Suissesses de la Cinquième Suisse !

